

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006564700097	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC Pays de Montbéliard Agglomération
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DU PAYS DE MONTBELIARD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

Budget primitif (BP) : Transports Urbains 2026
relatif à l'exercice 2026



Instruction budgétaire et comptable M. 4 (1) applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	42
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget [« primitif » ou « cumulé »] primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 [« sans reprise des résultats de l'exercice N-1. » ou « avec reprise des résultats définitifs de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif » ou « avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. »]

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	28 279 441,00	28 279 441,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		28 279 441,00	28 279 441,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 936 011,00	3 936 011,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 936 011,00	3 936 011,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 215 452,00	32 215 452,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 400 893,00	0,00	1 343 126,00	1 343 126,00	1 343 126,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	699 700,00	0,00	720 166,00	720 166,00	720 166,00
014	Atténuations de produits	37 600,00	0,00	37 600,00	37 600,00	37 600,00
65	Autres charges de gestion courante	21 484 763,00	0,00	21 642 481,00	21 642 481,00	21 642 481,00
Total des dépenses de gestion des services		23 622 956,00	0,00	23 743 373,00	23 743 373,00	23 743 373,00
66	Charges financières	1 343 837,00	0,00	1 072 057,00	1 072 057,00	1 072 057,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		24 972 793,00	0,00	24 885 430,00	24 885 430,00	24 885 430,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 393 000,00		3 394 011,00	3 394 011,00	3 394 011,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 393 000,00		3 394 011,00	3 394 011,00	3 394 011,00
TOTAL		28 365 793,00	0,00	28 279 441,00	28 279 441,00	28 279 441,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 279 441,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	6 750,00	6 750,00	6 750,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	21 503 070,00	0,00	21 400 000,00	21 400 000,00	21 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 290 637,00	0,00	5 294 802,00	5 294 802,00	5 294 802,00
75	Autres produits de gestion courante	1 084 086,00	0,00	1 089 888,00	1 089 888,00	1 089 888,00
Total des recettes de gestion des services		27 887 793,00	0,00	27 801 440,00	27 801 440,00	27 801 440,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		27 887 793,00	0,00	27 801 441,00	27 801 441,00	27 801 441,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	478 000,00		478 000,00	478 000,00	478 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		478 000,00		478 000,00	478 000,00	478 000,00
TOTAL		28 365 793,00	0,00	28 279 441,00	28 279 441,00	28 279 441,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 279 441,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 916 011,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	68 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
21	Immobilisations corporelles	431 500,00	0,00	394 000,00	394 000,00	394 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 719 000,00	0,00	1 851 011,00	1 851 011,00	1 851 011,00
	Total des opérations d'équipement	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 435 000,00	0,00	2 258 011,00	2 258 011,00	2 258 011,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 635 000,00	0,00	3 458 011,00	3 458 011,00	3 458 011,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	478 000,00		478 000,00	478 000,00	478 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	478 000,00		478 000,00	478 000,00	478 000,00
	TOTAL	4 113 000,00	0,00	3 936 011,00	3 936 011,00	3 936 011,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 936 011,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	270 000,00	0,00	542 000,00	542 000,00	542 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	282 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	552 000,00	0,00	542 000,00	542 000,00	542 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	720 000,00	0,00	542 000,00	542 000,00	542 000,00

Pays de Montbéliard Agglomération - Transports Urbains 2026 - BP - 2026

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 393 000,00		3 394 011,00	3 394 011,00	3 394 011,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 393 000,00		3 394 011,00	3 394 011,00	3 394 011,00
TOTAL		4 113 000,00	0,00	3 936 011,00	3 936 011,00	3 936 011,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 936 011,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 916 011,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 343 126,00		1 343 126,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 166,00		720 166,00
014	Atténuations de produits	37 600,00		37 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 642 481,00		21 642 481,00
66	Charges financières	1 072 057,00	0,00	1 072 057,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	70 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 393 000,00	3 393 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	24 885 430,00	3 394 011,00	28 279 441,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 279 441,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	478 000,00	478 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	13 000,00	0,00	13 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	394 000,00	0,00	394 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 851 011,00	0,00	1 851 011,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 458 011,00	478 000,00	3 936 011,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 936 011,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 750,00		6 750,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00		10 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	21 400 000,00		21 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 294 802,00		5 294 802,00
75	Autres produits de gestion courante	1 089 888,00		1 567 888,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1,00	0,00	1,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		27 801 441,00	478 000,00	28 279 441,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 279 441,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	542 000,00	0,00	542 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 011,00	1 011,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 393 000,00	3 393 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		542 000,00	3 394 011,00	3 936 011,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 936 011,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 400 893,00	1 343 126,00	1 343 126,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	59 000,00	63 800,00	63 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	39 500,00	40 500,00	40 500,00
6066	Carburants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	207 000,00	203 000,00	203 000,00
6156	Maintenance	14 070,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	21 000,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	18 400,00	18 000,00	18 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	11 200,00	11 200,00
6228	Divers	8 300,00	7 500,00	7 500,00
6231	Annonces et insertions	108,00	108,00	108,00
6238	Divers	3 160,00	2 150,00	2 150,00
6248	Divers	138 140,00	72 800,00	72 800,00
6256	Missions	200,00	400,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	21 150,00	20 665,00	20 665,00
62878	Remb. frais à des tiers	791 000,00	816 400,00	816 400,00
63512	Taxes foncières	24 865,00	26 603,00	26 603,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	699 700,00	720 166,00	720 166,00
6211	Personnel intérimaire	16 800,00	20 000,00	20 000,00
6218	Autre personnel extérieur	42 000,00	43 600,00	43 600,00
6331	Versement de mobilité	6 200,00	7 666,00	7 666,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	341 000,00	313 250,00	313 250,00
6413	Primes et gratifications	110 000,00	115 000,00	115 000,00
6415	Supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 600,00	60 000,00	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 000,00	131 100,00	131 100,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 450,00	3 600,00	3 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	450,00	450,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	13 500,00	13 500,00
014	Atténuations de produits (7)	37 600,00	37 600,00	37 600,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	37 600,00	37 600,00	37 600,00
65	Autres charges de gestion courante	21 484 763,00	21 642 481,00	21 642 481,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00	0,00
6552	Subventions déquiptement versées	0,00	23 500,00	23 500,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	21 618 966,00	21 618 966,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	10 000,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat° Communes	15 000,00	0,00	0,00
65735	Subv. exploitat° groupements	18 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	21 440 758,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	15,00	15,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		23 622 956,00	23 743 373,00	23 743 373,00
66	Charges financières (b) (8)	1 343 837,00	1 072 057,00	1 072 057,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 450 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-107 163,00	-28 943,00	-28 943,00
6688	Autre	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	70 000,00	70 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équiptement	6 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	0,00	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		24 972 793,00	24 885 430,00	24 885 430,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 393 000,00	3 394 011,00	3 394 011,00
6552	Subventions déquiperment versées	0,00	1 011,00	1 011,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 393 000,00	3 393 000,00	3 393 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 393 000,00	3 394 011,00	3 394 011,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 393 000,00	3 394 011,00	3 394 011,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 365 793,00	28 279 441,00	28 279 441,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 279 441,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	217 588,21
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	246 531,21
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 943,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	6 750,00	6 750,00
64198	Autres remboursements	0,00	6 750,00	6 750,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7088	Autres produits activités annexes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	21 503 070,00	21 400 000,00	21 400 000,00
734	Versement de mobilité	21 503 070,00	21 400 000,00	21 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 290 637,00	5 294 802,00	5 294 802,00
7471	Subv. exploitat° État	1 293 797,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	2 914 244,00	0,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	2 717,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	101 653,00	0,00	0,00
748	Des tiers	978 226,00	5 294 802,00	5 294 802,00
75	Autres produits de gestion courante	1 084 086,00	1 089 888,00	1 089 888,00
7517	Redevances des fermiers, concession	0,00	992 943,00	992 943,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	96 930,00	96 930,00	96 930,00
757	Produits des cessions éléments actif	987 151,00	0,00	0,00
7588	Autres	5,00	15,00	15,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		27 887 793,00	27 801 440,00	27 801 440,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1,00	1,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1,00	1,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		27 887 793,00	27 801 441,00	27 801 441,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	478 000,00	478 000,00	478 000,00
7588	Autres	0,00	478 000,00	478 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	478 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		478 000,00	478 000,00	478 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 365 793,00	28 279 441,00	28 279 441,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 279 441,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	68 500,00	13 000,00	13 000,00
2031	Frais d'études	52 550,00	7 000,00	7 000,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 450,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	431 500,00	394 000,00	394 000,00
2111	Terrains nus	56 500,00	35 500,00	35 500,00
2135	Installations générales, agencements	70 000,00	28 000,00	28 000,00
2138	Autres constructions	0,00	30 000,00	30 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	130 000,00	120 000,00	120 000,00
2154	Matériel industriel	25 000,00	15 000,00	15 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	150 000,00	145 500,00	145 500,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 719 000,00	1 851 011,00	1 851 011,00
2312	Terrains	305 000,00	230 000,00	230 000,00
2313	Constructions	1 404 000,00	1 281 011,00	1 281 011,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	340 000,00	340 000,00
0904	Opération d'équipement n° 0904 (5)	216 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 435 000,00	2 258 011,00	2 258 011,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 635 000,00	3 458 011,00	3 458 011,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	478 000,00	478 000,00	478 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	478 000,00	478 000,00	478 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	478 000,00	478 000,00	478 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		478 000,00	478 000,00	478 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 113 000,00	3 936 011,00	3 936 011,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 936 011,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	270 000,00	542 000,00	542 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	60 000,00	50 000,00	50 000,00
1312	Subv. équipt Régions	210 000,00	24 000,00	24 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	68 000,00	68 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	282 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	282 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		552 000,00	542 000,00	542 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	168 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	168 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		168 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		720 000,00	542 000,00	542 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 393 000,00	3 394 011,00	3 394 011,00
2111	Terrains nus	0,00	1 011,00	1 011,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 393 000,00	3 393 000,00	3 393 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 393 000,00	3 394 011,00	3 394 011,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 393 000,00	3 394 011,00	3 394 011,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 113 000,00	3 936 011,00	3 936 011,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 936 011,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0904 (1)
LIBELLE : Projet TCSP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		107 897 847,64	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 387 493,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 259 328,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	128 165,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 840 974,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 220 456,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	3 390 358,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	8 402 523,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	19 826 797,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	838,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	61 669 379,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	3 476 405,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	54 344 777,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 848 195,71	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					43 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					43 000 000,00									
1277870	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/04/2016	01/10/2016	2 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	S	C	O	A-1
1279427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/07/2016	01/07/2017	2 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1285243	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	30/12/2016	01/12/2017	2 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1303239	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	16/10/2017	01/10/2018	3 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1305298	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	21/11/2017	01/11/2018	3 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1316611	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	09/08/2018	01/08/2019	8 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1317195	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	08/10/2018	01/10/2019	4 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1317255	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	08/10/2018	01/10/2019	4 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1321008	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	08/11/2018	01/11/2019	12 000 000,00	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
MIN547022EUR (ex MIN543670EUR)	SFIL CAFFIL	19/12/2022	21/12/2023	01/04/2024	1 000 000,00	F	Taux fixe 3,09 %	3,090	3,130	EUR	T	C	O	A-1

Pays de Montbéliard Agglomération - Transports Urbains 2026 - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN550922EUR (ex MIN546628EUR)	SFIL CAFFIL	15/12/2023	28/11/2024	01/03/2025	2 000 000,00	V	€str flooré à 0% + marge 1,05 % Euribor 3M flooré à 0% + 0,94 %	4,850	4,850	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					43 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		35 274 999,99					1 200 000,00	967 366,93	0,00	217 587,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		35 274 999,99					1 200 000,00	967 366,93	0,00	217 587,14
1277870	N	0,00	A-1	1 525 000,00	30,25	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	50 000,00	39 084,63	0,00	9 420,14
1279427	N	0,00	A-1	1 550 000,00	30,50	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	3,400	50 000,00	52 700,00	0,00	18 645,83
1285243	N	0,00	A-1	1 550 000,00	30,92	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	50 000,00	41 850,00	0,00	3 141,67
1303239	N	0,00	A-1	2 400 000,00	31,75	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	75 000,00	64 800,00	0,00	15 071,10
1305298	N	0,00	A-1	2 400 000,00	31,83	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	75 000,00	64 800,00	0,00	9 907,08
1316611	N	0,00	A-1	6 600 000,00	32,58	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	200 000,00	178 200,00	0,00	68 871,11
1317195	N	0,00	A-1	3 300 000,00	32,75	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	100 000,00	89 100,00	0,00	20 568,89
1317255	N	0,00	A-1	3 300 000,00	32,75	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	100 000,00	89 100,00	0,00	20 568,89

Pays de Montbéliard Agglomération - Transports Urbains 2026 - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1321008	N	0,00	A-1	9 900 000,00	32,83	V	(Livret A + 1) - Floor - 1 sur Livret A	2,700	300 000,00	267 300,00	0,00	40 906,67
MIN547022EUR (ex MIN543670EUR)	N	0,00	A-1	883 333,31	13,00	F	Taux fixe 3,09 %	3,130	66 666,68	26 522,50	0,00	6 238,65
MIN50922EUR (ex MIN546628EUR)	N	0,00	A-1	1 866 666,68	13,92	V	Euribor 3M flooré à 0% + 0,94 %	3,020	133 333,32	53 909,80	0,00	4 247,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		35 274 999,99					1 200 000,00	967 366,93	0,00	217 587,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro /

4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	35 274 999,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €	1	21/12/2017	
L	Etudes - c/2031	5	21/12/2017
L	Frais de recherche - c/2032	5	21/12/2017
L	Frais d'insertion - c/2033	1	21/12/2017
L	Licences - c/2051	2	21/12/2017
L	Logiciels - c/2051	2	21/12/2017
L	Progiciels - c/2051	2	21/12/2017
L	Droit d'usage et d'utilisation - c/2051	2	21/12/2017
L	Autres immobilisations incorporelles - c/2088	1	21/12/2017
L	Terrains nus - c/2111	0	21/12/2017
L	Terrains bâtis - c/2115	0	21/12/2017
L	Autres terrains - c/2118	0	21/12/2017
L	Aménagements de terrains nus - c/2121	20	21/12/2017
L	Aménagements de terrains bâtis - c/2125	20	21/12/2017
L	Aménagements espaces verts - c/2128	0	21/12/2017
L	Constructions - Bâtiments - c/2131	35	21/12/2017
L	Constructions - Bâtiments légers et abris - c/2131	15	21/12/2017
L	Constructions - Station production d'eau potable - c/21311	50	21/12/2017
L	Aménagement bâtiments station d'eau potable - c/21351	20	21/12/2017
L	Construction station d'épuration assainissement - c/21311	30	21/12/2017
L	Aménagement station d'épuration assainissement - c/21351	20	21/12/2017
L	Construction bâtiments administratifs eau - c/21315	75	21/12/2017
L	Aménagement bâtiments administratifs eau - c/21355	20	21/12/2017
L	Construction bâtiments administratifs assainissement - c/21315	30	21/12/2017
L	Aménagement bâtiments administratifs assainissement - c/21355	20	21/12/2017
L	Installations générales et aménagements des constructions - c/2135	30	21/12/2017
L	Installations de voirie - c/2135	15	21/12/2017
L	Travaux de voirie - c/2138	30	21/12/2017
L	Travaux de VRD - c/2138	30	21/12/2017
L	Autres constructions - c/2138	30	21/12/2017
L	Travaux de démolition de bâtiments - c/2138	20	21/12/2017
L	Installations complexes spécialisées - c/2151	20	21/12/2017
L	Installations à caractère spécifique - c/2153	20	21/12/2017
L	Dechetterie - c/2153	50	21/12/2017
L	Plate-forme déchets verts - c/2153	30	21/12/2017
L	Abris bus - c/2153	10	21/12/2017
L	Poteaux arrêt bus - c/2153	10	21/12/2017
L	Réseaux d'eau potable - c/21531	60	21/12/2017
L	Installation télésurveillance eau potable - c/21531	60	21/12/2017
L	Reseau d'assainissement - c/21532	60	21/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
L	Installation télésurveillance assainissement - c/21532	60	21/12/2017
L	Matériel industriel - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel et outillage de voirie - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel d'entretien - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de garage - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel d'atelier - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel technique - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de manutention - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de levage ascenseurs - c/2154	30	21/12/2017
L	Installations, matériel et outillage technique - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de laboratoire - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom - émetteur radio - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom - câblerie - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom SAE - c/2154	10	21/12/2017
L	Outillage industriel - c/2155	10	21/12/2017
L	Matériel spécifique d'exploitation - c/2156	10	21/12/2017
L	Matériel d'exploitation eau potable - c/21561	10	21/12/2017
L	Matériel d'exploitation assainissement - c/21562	10	21/12/2017
L	Aménagements du matériel et outillage industriels - c/2157	10	21/12/2017
L	Installations générales et aménagements divers - c/2181	10	21/12/2017
L	Voitures particulières et équipements - c/2182	5	21/12/2017
L	Voitures utilitaires et équipements - c/2182	8	21/12/2017
L	Fourgons et équipements - c/2182	8	21/12/2017
L	Camions et véhicules industriels - c/2182	10	21/12/2017
L	Poids lourds et équipements - c/2182	10	21/12/2017
L	Bus et équipements - c/2156	15	21/12/2017
L	Matériel transport divers - c/2182	5	21/12/2017
L	Matériel de bureau - c/2183	10	21/12/2017
L	Matériel informatique - c/2183	5	21/12/2017
L	Matériel de téléphonie - c/2183	5	21/12/2017
L	Photocopieurs - c/2183	10	21/12/2017
L	Mobilier de bureau - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobilier urbain - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobilier décoratif - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobilier industriel - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobilier sportif et culturel - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobilier scolaire - c/2184	15	21/12/2017
L	Signalétique intérieure - c/2184	15	21/12/2017
L	Coffre fort - c/2184	30	21/12/2017
L	Matériel sportif - c/2188	10	21/12/2017
L	Radiotéléphones - c/2188	10	21/12/2017
L	Défibrillateur - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel chauffage - climatisation - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel audiovisuel - c/2188	5	21/12/2017
L	Matériel reprographie - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel cuisine - c/2188	10	21/12/2017
L	Conteneurs pour points R - c/2188	10	21/12/2017
L	Bennes pour déchetterie - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel accès contrapole déchetterie - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel de tri des déchets - c/2188	10	21/12/2017
L	Bacs roulants - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériels et mobiliers divers - c/2188	10	21/12/2017
L	Tracteur tondeuse - c/2188	10	21/12/2017
L	Tractopelle - c/2188	10	21/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
L	Remorque - c/2188	10	21/12/2017
L	Etudes - c/2031	5	21/12/2017
L	Frais de recherche - c/2032	5	21/12/2017
L	Frais d'insertion - c/2033	1	21/12/2017
L	Licences - c/2051	2	21/12/2017
L	Logiciels - c/2051	2	21/12/2017
L	Progiciels - c/2051	2	21/12/2017
L	Droit d'usage et d'utilisation - c/2051	2	21/12/2017
L	Autres immobilisations incorporelles - c/2088	1	21/12/2017
L	Terrains nus - c/2111	0	21/12/2017
L	Terrains bâtis - c/2115	0	21/12/2017
L	Autres terrains - c/2118	0	21/12/2017
L	Aménagements de terrains nus - c/2121	20	21/12/2017
L	Aménagements de terrains bâtis - c/2125	20	21/12/2017
L	Aménagements espaces verts - c/2128	0	21/12/2017
L	Constructions - Bâtiments - c/2131	35	21/12/2017
L	Constructions - Bâtiments légers et abris - c/2131	15	21/12/2017
L	Installations générales et aménagements des constructions - c/2135	30	21/12/2017
L	Installations de voirie - c/2135	15	21/12/2017
L	Travaux de voirie - c/2138	30	21/12/2017
L	Travaux de VRD - c/2138	30	21/12/2017
L	Autres constructions - c/2138	30	21/12/2017
L	Travaux de démolition de bâtiments - c/2138	20	21/12/2017
L	Installations à caractère spécifique - c/2153	20	21/12/2017
L	Abris bus - c/2153	10	21/12/2017
L	Poteaux arrêt bus - c/2153	10	21/12/2017
L	Matériel industriel - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel et outillage de voirie - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel d'entretien - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de garage - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel d'atelier - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel technique - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de manutention - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel de levage ascenseurs - c/2154	30	21/12/2017
L	Installations, matériel et outillage technique - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom - émetteur radio - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom - câblerie - c/2154	10	21/12/2017
L	Matériel telecom SAE - c/2154	10	21/12/2017
L	Outillage industriel - c/2155	10	21/12/2017
L	Matériel spécifique d'exploitation - c/2156	10	21/12/2017
L	Aménagements du matériel et outillage industriels - c/2157	10	21/12/2017
L	Installations générales et aménagements divers - c/2181	10	21/12/2017
L	Voitures particulières et équipements - c/2182	5	21/12/2017
L	Voitures utilitaires et équipements - c/2182	8	21/12/2017
L	Fourgons et équipements - c/2182	8	21/12/2017
L	Camions et véhicules industriels - c/2182	10	21/12/2017
L	Poids lourds et équipements - c/2182	10	21/12/2017
L	Bus et équipements - c/2156	15	21/12/2017
L	Matériel transport divers - c/2182	5	21/12/2017
L	Matériel de bureau - c/2183	10	21/12/2017
L	Matériel informatique - c/2183	5	21/12/2017
L	Matériel de téléphonie - c/2183	5	21/12/2017
L	Photocopieurs - c/2183	10	21/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	Mobiliers de bureau - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobiliers urbains - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobiliers décoratifs - c/2184	15	21/12/2017
L	Mobiliers industriels - c/2184	15	21/12/2017
L	Signalétique intérieure - c/2184	15	21/12/2017
L	Coffres forts - c/2184	30	21/12/2017
L	Radiotéléphones - c/2188	10	21/12/2017
L	Défibrillateurs - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel chauffage - climatisation - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériel audiovisuel - c/2188	5	21/12/2017
L	Matériel reprographie - c/2188	10	21/12/2017
L	Matériels et mobiliers divers - c/2188	10	21/12/2017
L	Tracteur tondeuse - c/2188	10	21/12/2017
L	Tractopelle - c/2188	10	21/12/2017
L	Remorque - c/2188	10	21/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 678 000,00	1 678 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 393 000,00	3 393 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 715 000,00	1 715 000,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 678 000,00	I 1 678 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 200 000,00	1 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		478 000,00	478 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	478 000,00	478 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 393 000,00	III 3 393 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 393 000,00	3 393 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 393 000,00	3 393 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6552	LC24939	Aide achat de VAE	Particuliers	Personne physique	7 500,00
6552	LC24945	SLT Participation PMA à Montbéliard mise en conformité des signaux piétons sonor	Commune Montbéliard	Commune	6 000,00
6552	LC24948	SLT Participation PMA à Audincourt mise en conformité des signaux piétons sonor	Commune Audincourt	Commune	5 000,00
6552	LC24946	SLT Participation PMA à Sochaux mise en conformité des signaux piétons sonor	Commune Sochaux	Commune	5 000,00
6553	LC24941	Subvention Commune Hérimoncourt Transports scolaires	Commune Hérimoncourt	Commune	15 000,00
6553	LC24940	Contribution de fonctionnement	Syndicat Mixte des Transports du Nord Franche-Comté	Etablissement de droit public	31 609,00
6553	LC24942	Médiation dans les bus	Subv à l'association Profession Sport 25/90	Association	42 000,00
6553	LC24944	Indemnités transports scolaires aux familles +3 kms point desserte PMA	Particuliers	Personne physique	3 000,00
6553	LC24943	DSP Transports Contribution financière forfaitaire versée à Marfina DSP2024 2029	Marfina	Entreprises	21 527 357,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D TCSP 2017/1 HT - TCSP	22 157 180,00	0,00	22 157 180,00	17 146 357,00	0,00	0,00
D TCSP 2010/1 TTC - TCSP	102 480 072,00	0,00	102 480 072,00	86 800 580,00	0,00	70 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,90	0,00	7,90	6,90	1,00	7,90
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,90	0,00	9,90	8,90	1,00	9,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Pays de Montbéliard Agglomération - Transports Urbains 2026 - BP - 2026

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH	449	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u> 21/12/2023 - Contrat exploitation réseau de transport public DSP 2024-2029 Délibération C2023/203	MARFINA SL (entreprise espagnole)	MARFINA PAYS DE MONTBELIARD (société ad hoc) LC 22889	Société par actions simplifiées	21 527 357,00
<u>Détention d'une part de capital</u>				
<u>Garantie d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 113

Nombre de membres présents : 93

Nombre de suffrages exprimés : 104

VOTES :

Pour : 81

Contre : 0

Abstentions : 23

Date de convocation : 16/01/2026

Présenté par le Président,
A Montbéliard le 22/01/2026
le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
A Montbéliard, le 22/01/2026
Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le